



**MINISTÈRE
DE L'INTÉRIEUR
ET DES OUTRE-MER**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



CÉSAN
COMMANDEMENT POUR
L'ENVIRONNEMENT ET LA SANTÉ

Le commandement pour l'environnement et la santé (CESAN)



GEND 20.24



Missions

En coordination avec ses partenaires du ministère de l'Intérieur et des Outre-mer, mais également des autres ministères, et en lien avec les acteurs de la société civile, le CESAN pilote et coordonne l'action de la gendarmerie nationale dans **ses missions de sécurité environnementale et sanitaire.**

Cette animation s'inscrit dans une **approche globale** qui prend en compte :



LA PRÉVENTION



LA SURVEILLANCE



LE CONTRÔLE



LA POLICE JUDICIAIRE



LE RENSEIGNEMENT



L'ACCOMPAGNEMENT

notamment des élus



Le CESAN fournit des **appuis opérationnels, juridiques et techniques aux investigations** au profit des unités de gendarmerie, mais également des services extérieurs.



Il propose des **évolutions normatives** et développe des **innovations**, notamment technologiques et numériques, pour gagner en efficacité dans les enquêtes.



Il dispose d'une **force de projection « gestion de crise »**.



Il s'engage à l'**international au niveau stratégique** auprès des institutions et des pays partenaires. Il pilote, à ce titre, les projets européens.

5 champs de compétences

#1

La protection du milieu ambiant et du vivant : espaces naturels, milieux aquatiques, espèces protégées et bien-être animal

#2

La préservation du cadre de vie : gestion des déchets, conciliation de l'urbanisme et de l'environnement, développement des transports et zones de faible émission

#5

La santé publique : trafics de médicaments et infractions liées à la sécurité sanitaire

#3

La sécurité de l'homme dans son environnement : sécurité agro-alimentaire et phytosanitaire, installations classées et pollutions, etc.

#4

La police de la transition énergétique : éco-fraudes (*taxe carbone, aides à la transition énergétique, etc.*), sécurisation des énergies alternatives

DU CESAN

Organigramme



Commandement pour l'environnement et la santé (CESAN)

Officier de liaison à la Direction des opérations et de l'emploi (DOE)
Conseillers techniques

Etat-major

Division stratégie, animation et appui (DS2A)

Département analyse, animation et appui

Département études, doctrine et innovation

Département stratégie internationale

Division prévention, partenariats et compétences (D2PC)

Département prévention et partenariats

Département des métiers et des compétences

Historique

1993

Formation des premiers enquêteurs spécialisés

La Gendarmerie nationale - *force de sécurité des territoires et des espaces* - est depuis longtemps investie dans la lutte contre les atteintes à l'environnement et à la santé publique qui sont étroitement liées.

2004

Création de l'OCLAESP

L'Office central de lutte contre les atteintes à l'environnement et à la santé publique (OCLAESP) est une unité interministérielle de police judiciaire placée sous l'autorité du Directeur général de la gendarmerie nationale (DGGN).

2020 2022

Forte montée en puissance de l'OCLAESP

Création de 10 détachements, en métropole et outre-mer.

2023

Création du CESAN

Une nouvelle accélération est donnée en juillet 2023 avec la création du Commandement pour l'environnement et la santé (CESAN).



Effectifs

45

personnels au CESAN

115

personnels à l'OCLAESP

590

enquêteurs environnement
de niveau 2

3 500

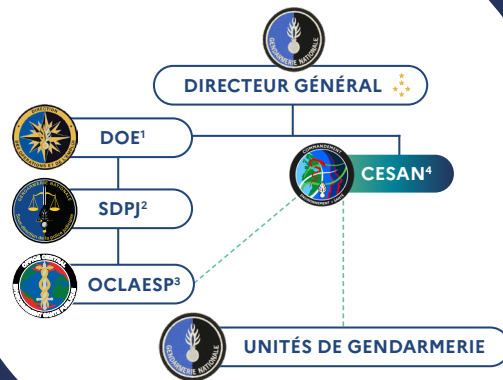
enquêteurs environnement
de niveau 1



Des unités particulièrement engagées

Les pelotons de gendarmerie de haute-montagne, les postes à cheval, les brigades nautiques, fluviales et de surveillance du littoral, les unités participant à la sécurité des mobilités et les brigades à thématiques missionnelles.

Gouvernance



----- Autorité fonctionnelle

Légende

¹ Direction des opérations et de l'emploi

² Sous-direction de la police judiciaire

³ Office central de lutte contre les atteintes à l'environnement et à la santé publique

⁴ Commandement pour l'environnement et la santé

